

HUILE DE TRANSFORMATEUR

HUILE ISOLANTE PARAFFINIQUE NON INHIBÉE PU-60



SECTION 01 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE

PRODUIT: "BENZOL® – HUILE DE TRANSFORMATEUR - HUILE ISOLANTE NON INHIBÉE PARAFFINIQUE PU-60"
NOM CHIMIQUE: MÉLANGE (VOIR SECTION 2)
FAMILLE CHIMIQUE: HUILE ISOLANTE PARAFFINIQUE NON INHIBÉE
RISQUE POUR LA SANTÉ: SUBSTANCE NON DANGEREUSE, MARCHANDISES NON DANGEREUSES

Application

Il convient à tous les types d'appareillage de commutation à bain d'huile, aux condensateurs remplis d'huile, aux armoires électriques et aux transformateurs de distribution.

Pour des conseils d'application spécifiques, voir la fiche de données techniques appropriée.

Identification de l'entreprise

Benzol Lubricants

Adresse: Fischbach 17

35418 Buseck- Gewerbegebiet Allemagne

Contact: +49 174 2131885

E-mail: info@benzollubricants.de - Site web : www.benzollubricants.de

Numéro d'urgence : +49 174 2131885 (09h00 - 18h00 - Heures de travail | Lundi - Vendredi - Jours ouvrables)

SECTION 02 - INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES INGRÉDIENTS

Composition chimique

Composition	N° CAS	Poids approximatif %
Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-53-6	60-100

SECTION 03 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette substance n'est pas considérée comme dangereuse, mais elle doit être manipulée conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

SECTION 04 - MESURES DE PREMIERS SECOURS

Yeux

Lavez abondamment les yeux avec de grandes quantités d'eau, en veillant à maintenir les paupières ouvertes. Consultez un professionnel de santé si une douleur ou une rougeur se développe ou persiste.

Peau

Lavez soigneusement la peau avec du savon et de l'eau autant que raisonnablement possible. Retirez les vêtements fortement contaminés et lavez la peau en dessous.



HUILE DE TRANSFORMATEUR

HUILE ISOLANTE PARAFFINIQUE NON INHIBÉE PU-60



Ingestion

En cas de contamination de la bouche, rincez abondamment avec de l'eau. À moins qu'il ne s'agisse d'un acte délibéré, il est peu probable d'ingérer une grande quantité du produit. Si cela se produit, ne provoquez pas de vomissements ; consultez un professionnel de santé.

Inhalation

Si l'inhalation de brouillard, de vapeurs ou de gaz provoque une irritation du nez ou de la gorge, ou des toux, sortez à l'air frais. Si les symptômes persistent, consultez un professionnel de santé.

Avis médicaux

Le traitement doit en général être symptomatique et viser à soulager les effets éventuels.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Utilisez de la mousse, de la poudre sèche ou un brouillard d'eau. N'utilisez pas de jets d'eau.

Les incendies dans des espaces confinés doivent être traités par du personnel formé portant un appareil respiratoire approuvé. De l'eau peut être utilisée pour refroidir les zones, objets ou emballages exposés à la chaleur à proximité. Évitez de pulvériser directement dans les conteneurs de stockage en raison du danger de débordement.

Produits de Combustion

Des fumées toxiques peuvent se dégager lors de la combustion ou de l'exposition à la chaleur.

Voir la section 10 de cette fiche de données de sécurité pour plus d'informations sur la stabilité et la réactivité.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Contenir et récupérer le produit répandu à l'aide de sable ou d'un autre matériau absorbant inerte approprié.

Il est conseillé de disposer de quantités suffisantes de matériau absorbant approprié pour faire face à tout déversement prévisible.

Le produit déversé peut rendre la surface glissante.

Protéger les égouts des déversements potentiels afin de minimiser la contamination. Ne pas laver dans les égouts.

En cas de déversement important, contacter les autorités compétentes.

En cas de déversement sur l'eau, utiliser un équipement de confinement approprié pour empêcher le produit de se répandre. Récupérer le produit à la surface. Protéger les zones écologiquement sensibles et les sources d'eau.

SECTION 07 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Évitez tout contact avec les yeux. Si des éclaboussures sont probables, portez un écran facial intégral ou des lunettes de protection chimique, selon le cas. Évitez tout contact fréquent ou prolongé avec la peau, qu'il s'agisse de produits frais ou usagés.

De bonnes pratiques de travail, des normes élevées d'hygiène personnelle et de propreté des installations doivent toujours être maintenues.

Lavez-vous soigneusement les mains après tout contact.

Utilisez un chiffon jetable et jetez-le lorsqu'il est sale. Ne mettez pas de chiffon souillé dans les poches.

Prévention des incendies

Les chiffons, papiers ou matériaux contaminés par le produit utilisés pour absorber les déversements représentent un risque d'incendie et ne doivent pas être autorisés à s'accumuler. Éliminez-les en toute sécurité immédiatement après utilisation.

Condition de stockage

Stockez les produits à l'abri de la chaleur et des sources d'inflammation.



HUILE DE TRANSFORMATEUR

HUILE ISOLANTE PARAFFINIQUE NON INHIBÉE PU-60



SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION & PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition

Il n'existe pas de limite d'exposition professionnelle appropriée pour ce matériau.

Assurez une bonne ventilation.

Évitez autant que possible l'inhalation des vapeurs, des brumes ou des fumées générées pendant l'utilisation.

Si des vapeurs, des brumes ou des fumées sont générées, leur concentration dans l'air du lieu de travail doit être contrôlée au niveau le plus bas raisonnablement possible.

Vêtements de protection

Portez un écran facial ou des lunettes de protection dans les situations où un contact accidentel avec les yeux peut se produire.

Si un contact avec la peau est probable, portez des vêtements de protection ou des gants imperméables.

Retirez les vêtements fortement contaminés dès que possible, nettoyez-les à sec, lavez-les et amidonnez-les de préférence avant de les réutiliser. Lavez toute peau sous-jacente contaminée avec du savon et de l'eau.

Protection respiratoire

La protection respiratoire n'est pas nécessaire si la concentration de vapeurs, de brumes ou de fumées est correctement contrôlée. L'utilisation d'équipement de protection respiratoire doit être strictement conforme aux exigences des fabricants et aux réglementations légales régissant sa sélection et son utilisation.

SECTION 09 – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES TYPIQUE

Tests	Méthode	Résultats
Apparence	Visuel	Clair et lumineux
Couleur	D-1500	Transparent
Viscosité cinématique à 40 °C mm ² /sec	ISO-3104	<12
Viscosité cinématique à -15 °C mm ² /sec	ISO-3104	<1800
Point d'écoulement, °C max	ISO-3016	<-39
Teneur en eau (PPM) (approvisionnement en vrac)	CEI-60814	>30mg/kg
Tension de claquage (livrée)	CEI-60156	3>0 kilovolts
Densité @20°CKG/dm ³	ISO-3675	<0.8950
Facteur de dissipation diélectrique à 90 °C et 40 à 60 Hz	CEI-60247	<0.005
Acidité	CEI 62021-1	<0,01 mg de KOH/g
Tension inter faciale MN/m	EN 14210	>40
Teneur totale en soufre	IP373	-
Soufre corrosif	DIN 51353	Non corrosif
Soufre potentiellement corrosif	CEI 62535	Non corrosif
DBDS (Dibenzyldisulfure) mg/kg	CEI 62697	Non détectable <5mg/kg
Inhibiteurs de la norme IEC 60666	CEI 60666	(U) Dans l'huile non inhibée (<0.01%)
Additifs passivateurs métalliques mg/kg	CEI 60666	Pas détectable
2 Teneur en furfural mg/kg/g	CEI-61198	Pas détectable



HUILE DE TRANSFORMATEUR

HUILE ISOLANTE PARAFFINIQUE NON INHIBÉE PU-60



Stabilité à l'oxydation à 120°C, 164 heures	CEI 61125 :1992 HUILE INHIBÉE : 500h	
(A.) Acidité totale mg KOH /g	1.9.4 D'IEC 61125 :1992	<1.2
(B.) % de boues	1.9.1 D'IEC 61125 :1992	<0.8
(C.) facteur de dissipation diélectrique à 90 °C	1.9.6 D'IEC 61125 :1992 Amendement 1 (2004) +IEC 60247	<0.5
Point d'éclair	ISO 2719	>135 °C
Teneur en aromatiques polycycliques %	BS-2000 PART 346	<3.0%
Teneur en biphényles polychlorés mg/kg/g	IEC-61619	Pas détectable

SECTION 10 - STABILITÉ & RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Les produits de ce type sont stables et peu susceptibles de réagir de manière dangereuse dans des conditions normales d'utilisation. Aucune réaction de polymérisation dangereuse ne se produira.

Matériaux à éviter

Évitez tout contact avec des agents oxydants puissants.

Produit de décomposition dangereux

Les produits de décomposition thermique varieront en fonction des conditions.

Une combustion incomplète produira de la fumée, du dioxyde de carbone et des gaz dangereux, notamment le monoxyde de carbone, le sulfure d'hydrogène et les oxydes de soufre et de phosphore.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Yeux

Il est peu probable que cela provoque plus qu'une sensation de picotement transitoire en cas de contact accidentel avec les yeux.

Peau

Il est peu probable que cela cause des dommages à la peau en cas de contact bref ou occasionnel, mais une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite.

Huiles usées

Les produits de combustion résultant du fonctionnement des moteurs à combustion interne contaminent les huiles pendant leur utilisation. Les huiles usées peuvent contenir des composants dangereux pouvant entraîner un risque de cancer de la peau. Il est donc nécessaire d'éviter tout contact fréquent ou prolongé avec tous les types et marques d'huiles usées et de maintenir des normes élevées d'hygiène personnelle.

Ingestion

Il est peu probable que cela provoque des dommages s'il est accidentellement avalé en petites quantités, mais de plus grandes quantités peuvent provoquer des nausées et des diarrhées.

Inhalation

À des températures ambiantes normales, ce produit présente un risque d'inhalation, car sa faible volatilité peut causer une irritation des yeux, du nez et de la gorge en raison de l'exposition à des vapeurs, des brumes ou des fumées. Il peut être nocif par inhalation en cas d'exposition à des vapeurs, des brumes ou des fumées résultant de la décomposition thermique du produit.



HUILE DE TRANSFORMATEUR

HUILE ISOLANTE PARAFFINIQUE NON INHIBÉE PU-60



SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité

Les déversements peuvent pénétrer dans le sol et contaminer les eaux souterraines.

Persistance et dégradabilité

Ce produit est intrinsèquement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Il n'y a aucune preuve suggérant une bioaccumulation.

Toxicité aquatique

Les déversements peuvent former un film à la surface de l'eau, causant des dommages physiques aux organismes. Le transfert d'oxygène peut également être altéré.

SECTION 13 - ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Dans la mesure du possible, organisez le recyclage du produit.

Éliminez-le par l'intermédiaire d'une personne autorisée ou d'un prestataire de services de gestion des déchets agréé, conformément aux réglementations locales. L'incinération peut être effectuée dans des conditions contrôlées, à condition que les réglementations locales en matière d'émissions soient respectées.

SECTION 14 - INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Non classé comme dangereux pour le transport (ADR, RID, UN, IMO, IATA / CAO)

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Non classé comme dangereux pour la fourniture.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche technique et les informations sur la santé, la sécurité et l'environnement qu'elle contient sont considérées comme précises à la date spécifiée ci-dessous. Nous avons examiné toutes les informations que nous avons reçues de sources externes à l'entreprise. Cependant, aucune garantie ou déclaration, expresse ou implicite, n'est donnée quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des données et des informations contenues dans cette fiche technique.

Les précautions en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement mentionnées dans cette fiche technique peuvent ne pas être adaptées à toutes les personnes et/ou situations. Il incombe à l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit en toute sécurité et de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables. Aucune déclaration formulée dans cette fiche technique ne peut être interprétée comme une autorisation, une recommandation ou une autorisation donnée ou implicite pour mettre en pratique une invention brevetée sans licence valide. L'entreprise ne pourra être tenue responsable de tout dommage ou blessure résultant d'une utilisation anormale du matériau, de tout manquement aux recommandations ou de tout danger inhérent à la nature du matériau.

